

# **FECRIS**

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 1<sup>er</sup> Juin 2018 A RIGA (Lettonie)**

**Hôtel Radisson Daugava**

**Relevé des décisions de l'Assemblée générale de la FECRIS et du nouveau Conseil d'administration élu ce jour**

[www.fecris.org](http://www.fecris.org)

### **Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juin 2018 à RIGA (LV)**

#### **Présents**

Danièle MULLER-TULLI, *Présidente*  
Alexander DVORKIN, *Vice-Président*  
Branka DUJMIC, *Vice-Présidente*  
Didier PACHOUD, *Trésorier*  
Mireille DEGEN, *Secrétaire Générale*  
Lucienne de BOUVIER de CACHARD, *Secrétaire Générale adjointe*  
Friedrich GRIESS, *membre du bureau*  
Anne EDELSTAM, *membre du bureau*  
Annie GUIBERT, *membre du bureau*  
Luigi CORVAGLIA, *membre du bureau*

Jean-Pierre JOUGLA, *Président du Comité Scientifique*  
Janja LALICH, *membre du Comité Scientifique*

David CLARK, *Représentant de la FECRIS à l'ONU, NY*  
André FRÉDÉRIC, *invité*

#### **Représentés :**

David LOGAN, *Secrétaire Général adjoint*  
Max YURCHENKO, *membre du bureau*

### **Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2018 à RIGA (LV)**

#### **Présents**

de BOUVIER de CACHARD Lucienne, *Secticide*  
de BOUVIER de CACHARD Michèle, *Secticide*  
BRASSEUR Eric, *AVISO*  
CLARK David, *FECRIS*  
CORVAGLIA Luigi, *CeSAP (procurations)*

DEGEN Mireille, *AVISO*  
DUJMIC Branka, *CISK*  
DVORKIN Alexander, *CRS (procuration)*  
EDELSTAM Anne, *FRI*  
ELKIN Victor, *LCC*  
FRÉDÉRIC André, *AVISO*  
GRIESS Friedrich, *GSK*  
GUIBERT Annie, *CCMM*  
JOUGLA Jean-Pierre, *UNADFI*  
KROPELD Mike, *ICSA*  
LALICH Janja, *FECRIS*  
LAROSA Jean-François, *GEMPPPI*  
MULLER-TULLI Danièle *ASDFI*  
OMARI Vera, *GSK*  
PACHOUD Didier, *GEMPPPI*  
PERLAGO Miguel, *AIAP*  
STEIN Alexandra, *TFST*  
VALKILA Joni, *UUT*

#### **Représentés:**

DIMITROV Ivan, *CNRM*  
LOGAN David, *FECRIS*  
YURCHENKO Max

#### **Débats et décisions**

**La présidente Danièle Muller Tulli ouvre l'assemblée générale à 15h.**

- 1. Le PV de l'AG d u 20 05 2017 à Bruxelles est accepté à l'unanimité**
- 2. Renouvellement par l'Assemblée générale du CA**

##### **Candidats :**

BOUVIER de CACHARD Lucienne  
CORVAGLIA Luigi  
DEGEN Mireille  
DUJMIC Branka  
DVORKIN Alexander  
EDELSTAM Anne  
FRÉDÉRIC André  
GRIESS Friedrich  
GUIBERT Annie  
JOUGLA Jean-Pierre  
MULLER-TULLI Danièle  
PACHOUD Didier

**Tous ces candidats au CA ont été élus à l'unanimité par l'Assemblée générale, sauf Alexander Dvorkin (moins une voix), le 01 06 2018 (leur mandat ira donc jusqu'en 2021 conformément aux statuts)**

**Le nouveau CA a ensuite élu ce même jour à l'unanimité :**

Présidente : Danièle MULLER-TULLI ✓  
Secrétaire Générale : Mireille DEGEN ✓  
Secrétaire Générale Adjointe : Lucienne de BOUVIER de CACHARD ✓  
Trésorier : Didier PACHOUD ✓  
Vice-Président : Alexander DVORKIN ✓  
Vice-Présidente : Branka DUJMIC ✓  
Président d'honneur : Friedrich GRIESS ✓

**Comité Scientifique nommé par le CA :**

Jean-Pierre JOUGLA, Président  
Janja LALICH  
David CLARK  
Luigi CORVAGLIA ✓  
Jean-François LAROSA  
David LOGAN  
Miguel PERLADO  
Livia PULJAK  
Alexandra STEIN

### **3. Colloque 2019**

- **Lieu, dans l'ordre d'intérêt**
- PARIS, en l'Hôtel de Ville, proposé par Annie Guibert pour le CCMM, qui va faire une demande à Anne Hidalgo, Maire de Paris qui a soutenu toute la lutte anti-sectes sur la région parisienne.
- ITALIE, Naples, Florence, Rome, ou autre.
- D'autres propositions peuvent être faites avec budget prévisionnel.

**Le choix se fera lors du prochain CA, (date arrêtée au 22 octobre, au Cercle suédois rue de RIVOLI à Paris) sur examen des propositions. Mais les contacts sont à prendre dès maintenant.**

- **Thèmes proposés en conformité avec les problèmes de société actuels**

**le premier de la liste ayant retenu notre attention :**

- « Qu'est-ce que l'analyse du phénomène d'emprise sectaire peut apporter à la compréhension de l'addiction aux réseaux sociaux ? »
- « Ethique et dérives dans tous les domaines » ...

- « le Droit et les sectes » propose Jean-Pierre Jouglà avec pour objectif, de faire comprendre ce qu'est l'emprise sectaire par les Juges, et de dresser la liste de l'arsenal judiciaire dont on dispose contre les sectes et l'assujettissement depuis 2001 (escroqueries, atteintes à l'intégrité physique ou morale, violences ...) ; ce travail pourrait être fait avec un (ou des) responsable de thèses.

-De même, la Belgique pourrait faire remonter sa jurisprudence en la matière depuis la Loi adoptée en 2011. Et, la Suède qui dit n'avoir pas besoin de nouvelle loi pourrait faire connaître sa législation en la matière et faire savoir comment dans une affaire c'est la personne qui a mis sous emprise qui a été condamnée. Et ainsi pour chacun de nos pays.

-Jean-Pierre Jouglà recommande la lecture d'un dossier (accessible par le net), publié par la revue de presse DALLOZ-actualité, *le quotidien du droit pénal européen et international*, (réf AJ pénal 2018.219), édition du 8 juin 2018, sur le délit d'abus d'ignorance ou de faiblesse (par Coralie Ambroise-Castérot, Jérôme Lasserre Capdeville, François-Xavier Roux-Demare, Sonya Jouglà et Jean-Pierre Jouglà).

**La Présidente, Madame Danièle Muller-Tulli précise que ce serait ainsi l'opportunité de montrer le travail important de la FECRIS et de souligner que nous sommes victimes de notre travail.**

La réflexion se poursuit jusqu'au CA d'octobre avec la recherche d'intervenants possibles.

- 4. Approbation des comptes et quitus est donné au Trésorier, à l'unanimité  
Le budget prévisionnel est accepté aussi à l'unanimité**
- 5. Le Comité scientifique est chargé de recueillir les lois et jurisprudences concernant notre problématique ; au départ, thématique juridique, qui pourra ensuite s'enrichir des thématiques psycho, socio...**
- 6. Sur les courriers envoyés par La Présidente, Madame Danièle MULLER-TULLI au Secrétaire Général, à son porte-parole, à la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, suite aux attaques de la FECRIS lors de la conférence internationale tenue à Florence les 18 et 19 janvier 2018 à l'Auditorium Sant'Apollonia, avec le titre « *Law and Freedom of belief in Europe, aud arduous Journey* » et organisée par F. O B. (European Federation for Freedom of Belief)**
  - Pas de réponse ; d'où nouveau courrier de la Présidente pour s'étonner de cette non-réponse
  - Que faire ? Il faudrait contacter directement les destinataires, mais ils ne sont pas accessibles
  - Propositions : Mettre le problème sur le site  
Fake-news sur le site  
Sortir un Manifeste pour dire qui nous sommes, ce qui se passe, comment on est contré, ce qu'on ne peut pas accepter ; et relayer ce Manifeste.

**7. Décision en ce qui concerne la sommation envoyée à la FECRIS par les témoins de Jéhovah d'Allemagne:**

- Traduire le texte en Français et en Anglais, dans l'urgence; il faut réagir avant le 15 juin

- Enlever du site les passages litigieux du texte
- Demander à l'intervenant Russe ou autres dont les textes sont visés d'apporter les preuves de ce qu'ils avancent

#### **8. Les NEWS**

Branka DUJMIĆ fait un travail remarquable, très important pour faire connaître la FECRIS et les activités de ses membres.

Elle recommande les vidéos, les images étant plus attractives que du texte et attend que les associations se mobilisent davantage pour enrichir le contenu ; appel ; en particulier en direction de l'UNADFI.

**La Présidente félicite Branka, les News étant la colonne vertébrale, l'organe de cohésion de la FECRIS et lui demande de s'investir totalement dans ce lourd travail; et, pour ce faire, la décharge du Conseil de L'Europe et demande à un juriste, Jean-Pierre Jouglà d'y représenter la FECRIS.**

**9. Nos amis néerlandais nous ont fait connaître leur association SEKTESIGNAAL ; nous nous sommes concertés pour mettre en place une collaboration fructueuse avec cet organisme.**

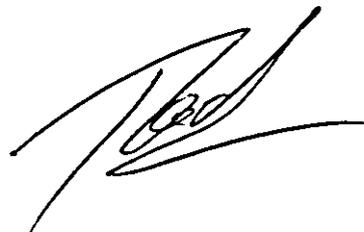
**10. Friedrich GRIESS continue d'assurer les liens avec les associations allemandes auxquelles la FECRIS s'engage à envoyer des informations par son Intermédiaire  
Plus personne n'ayant à ajouter quelque chose, la présidente ferme la séance à 19h45**

**Fait le 09 /06/2018,**

**La Présidente, Danièle Muller Tulli**



**Le Trésorier, Didier Pachoud**



30 OCT. 2018

Courrier arrivé

**FECRIS**Siège social : FECRIS 26A, rue Espérandieu 13001 Marseille - [www.fecris.org](http://www.fecris.org)**ASSEMBLEE GENERALE DU 1<sup>er</sup> Juin 2018****Qui s'est tenue à RIGA (Lettonie) Hôtel Radisson Daugava****Relevé des décisions de l'Assemblée générale de la FECRIS et du nouveau Conseil d'administration élu ce jour, leur mandat est de 3 ans (2021)****1. Nouveau Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale**

- × BOUVIER de CACHARD Lucienne (France)
- × CORVAGLIA Luigi (Italie)
- × DEGEN Mireille (Belgique)
- × DUJMIC Branka (Croatie)
- × DVORKIN Alexander (Russie)
- × EDELSTAM Anne (Suède)
- ✓ FRÉDÉRIC André (Belgique)
- × GRIESS Friedrich (Autriche)
- × GUIBERT Annie (France)
- × JOUGLA Jean-Pierre (France)
- × MULLER-TULLI Danièle (Suisse)
- × PACHOUD Didier (France)

**2. Nouveau Bureau élu par le Conseil d'Administration ce même jour**

- ✓ Présidente : Danièle MULLER-TULLI (Suisse)
- ✓ Secrétaire Générale : Mireille DEGEN (Belgique)
- ✓ Secrétaire Générale Adjointe : Lucienne de BOUVIER de CACHARD (France)
- ✓ Trésorier : Didier PACHOUD (France)
- ✓ Vice-Président : Alexander DVORKIN (Russie)
- ✓ Vice-Présidente : Branka DUJMIC (Croatie)
- ✓ Président d'honneur : Friedrich GRIESS (Autriche)

Fait le 09 /06/2018,

La Présidente, Danièle Muller Tulli



Le Trésorier, Didier Pachoud

